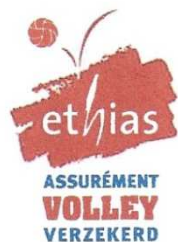


V
O
L
L
E
Y
L
U
X

Editeur responsable :

FVWB.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton , Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 04 du 25 mars 2026

SAISON 2025 - 2026



Royale Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



BULLETIN DE LA ROYALE ASSOCIATION DES CLUBS
DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (R. A. C. V. B. L.)
DE LA F.V.W.B. ASBL

www.volleylux.be



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficacassureurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Royale Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" R. A. C. V. B. L.

N° 04 du 25 mars 2026
saison 2025 - 2026

Administration - abonnements

Guy BURTON

Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE

☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Président provincial

Bernard VALENTIN

Grand_Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60

E-Mail : b.valentin@volleylux.be

Président provincial

honoraire

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
0475/58.70.27 (GSM)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL P)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
E-Mail : volleyl.massart@gmail.com

Commission des rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
0498/26.22.02 (GSM)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Cion statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruselir@hotmail.com

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.

**Commission technique +
commission jeunes**

Fabienne WINAND
Rue Nouvelle, 46 bte 13
6700 ARLON

0495/28.71.38 (GSM)

E-Mail : fabienne@winand.be

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Grand Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.be

Libre

Xavier SMAL
Rue Bel Air, 38
6890 OCHAMPS
0477/38.93.03
E-Mail : xavier.smal@gmail.com

Représent. des joueur/euses

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission loisir

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau, 132 E 62
6700 ARLON
0497/05.77.35 (GSM)
E-Mail : grosromain@hotmail.com

Commission mini-volley

Robert DUMONT (dit Bob)
Rue de Hachy, 119
6717 NOBRESSART
0495/54.80.77 (GSM)
E-Mail : bobdumont73@gmail.com

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
LUNDI 05.01.2026

Présents : G. BOUVY, A.-M. HABETS, S. LAURENT, R. GRUSELIN, L. HAAGER,
J.-L. MASSART, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : F. WINAND, B. DUMONT, M. FORGET, D. ROMAIN, X. SMAL

1. ADMINISTRATION.

- a) Le rapport de l'OA du 17.11.2025 est approuvé.
- b) Le secrétaire fait part des problèmes qu'il a rencontrés lors du dépôt des documents au tribunal de l'entreprise. Il explique que depuis le dernier dépôt, il y a 2 ans, des changements sont intervenus, en ce sens qu'un nouveau formulaire est à remplir pour les administrateurs réélus ou les nouveaux administrateurs. Il s'agit du formulaire « Déclaration spéciale relative au registre central des interdictions de gérer » qui doit être complété des noms des réélus ou nouveaux administrateurs et accompagné d'une copie recto-verso de leur carte d'identité. En plus, si des démissions sont actées dans le rapport de l'AG, la preuve de ces démissions doit accompagner le rapport. Ceci est valable pour les asbl.
- c) Pour ce qui concerne les programmes de formation alpha-volley, proxy-volley et proxy-physique, tant les clubs intéressés que la R.A.C.V.B.L., n'ont reçu de nouvelles relatives aux souhaits qu'ils avaient émis. Le programme alpha-volley établi et publié sur le site de la FVWB ne reprend aucune date d'organisation pour la province, celle-ci ayant opté pour une date en octobre 2026.

2. COMMISSION DES RENCONTRES.

- a) Les matchs de coupe de ce dernier week-end se sont déroulés sans problème.
- b) Le championnat des jeunes reprend le prochain week-end ainsi que le 17.01.2026. Un rappel des matchs sera envoyé aux différents clubs.
- c) L'OA, à la demande de la responsable des rencontres, envisage d'assouplir les obligations d'inscription au championnat des jeunes. Une proposition concrète sera discutée lors du prochain OA.
- d) Pour ce qui concerne l'organisation des finales des coupes provinciales, 4 clubs avaient soumissionné, ATHENA, BERTRIX, ATHUS-MESSANCY et ARLON. Après discussion, l'OA décide d'attribuer l'organisation à ARLON pour autant qu'il accepte les horaires fixés par l'OA, à savoir 15h00 pour la finale messieurs et 18h00 pour la finale dames. Ce qui a été accepté.
- e) Quant au règlement relatif à l'envoi des soumissions, le secrétaire demande si un assouplissement ne pourrait pas être fait de manière à ce que les soumissions puissent être introduites uniquement par courriel.
- f) A ce jour, le club de BERTRIX a émis le souhait de ne pas accéder au niveau supérieur au cas où il se trouverait en ordre utile pour l'accession, et ce tant pour l'équipe P1 dames que P1 messieurs. A la date du 15.01 aucune autre équipe n'a signalé son refus de monter.

3. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Les 27 et 28.12.2025, se sont déroulés des journées de détection qui se sont très bien déroulées. Le 27, il y avait 36 jeunes dont 17 garçons et 19 filles et le 28, 11 garçons et 23 filles. Ces journées ont permis à la commission technique de composer des équipes pour participer à l'ITP du 03.01.2026.
- b) A l'ITP, étaient inscrites une équipe garçons en ligue B, une équipe filles en ligue A et une équipe filles en ligue B.
- c) Les équipes garçons B et filles A s'en sont bien sortis, pour les filles B, même si elles ont montré de belles choses, cela a été un peu moins bien.
- d) Il est dommage qu'aucune détection n'ait été effectuée durant cet ITP. De même qu'au moment de la remise des médailles, celles-ci ont été remises aux capitaines en paquet de 12.
- e) Comme l'OA a fixé à octobre 2026 l'organisation de la formation « Alpha-volley », celle-ci se déroulera le samedi 26.10 avant le début du stage de la Toussaint.
- f) Les inscriptions pour le stage ADEPS de février prochain ainsi que celles pour le stage de Pâques sont ouvertes ensemble le 06.01.2026. Il est certain qu'il y aura 46 participants pour février, et actuellement, 32 pour Pâques.
- g) Le prochain ITP aura lieu le 06.04.2026 dans le Hainaut et il concernera toutes les équipes de ligue A et les vainqueurs de ligue B.

4. TRESORERIE.

- a) Le trésorier expose les chiffres arrêtés au 31.12.2025, et la différence entre les entrées et les sorties s'élève à environ €840,00 en faveur des entrées.
- b) Il détaille ensuite les dépenses effectuées dans le cadre du championnat des jeunes, dépenses qui s'élèvent depuis la 1^{ère} journée à environ €1.100,00 d'indemnité pour environ €900,00 de frais de déplacement.
- c) Sur l'ensemble de l'année 2025, les comptes affichent un bénéfice d'environ €10.000,00.
- d) Tous les clubs ont payé leur facture, à l'exception d'un qui ne réagit pas aux rappels effectués par le trésorier.
- e) L'OA demande au trésorier d'envoyer à ce club un dernier rappel en le mettant en demeure de régler la facture dans les meilleurs délais, ou il se verra appliquer le règlement qui détermine les conséquences à un non-paiement, l'article relatif aux dettes envers la trésorerie provinciale y sera joint.

5. COMMISSION D'ARBITRAGE.

- a) Tous les arbitres invités étaient présents à la réunion de fin novembre 2025.
- b) Les premières désignations des jeunes arbitres sont réalisées pour les championnats des jeunes.

6. COMMISSION LOISIR.

- a) Il subsiste encore un problème concernant une facture loisir.
- b) 2 joueurs du Stabulois ont souhaité changer d'équipes et jouer à Etalle, et ce alors que le championnat est déjà en cours. Toutes les équipes loisir ont marqué leur accord.
- c) Il y aura lieu de modifier le règlement loisir pour y incorporer cette possibilité.

7. COMMISSION MINI-VOLLEY.

- a) Il semblerait que le responsable soit en possession des coordonnées des responsables d'équipes.
- b) Depuis le début de saison, le championnat mini se déroule très bien. A Attert, il y avait 6 équipes U13 et 9 équipes U11 pour 8 clubs différents. A Bertrix, il y avait 4 équipes U9, 6 équipes U11 et 10 équipes U13 issues de 10 clubs différents.
- c) La prochaine journée se déroulera le week-end prochain à Bouillon.
- d) Les futures organisations verront des matchs qui auront une durée limitée à 16 minutes, et il y sera introduit la notion de compétition.

8. FVWB.

- a) Anne-Marie HABETS, Géraldine BOUVY, Léopold HAAGER, Roger GRUSELIN, Jean-Louis MASSART et Guy BURTON représenteront la province à l'AG de la FVWB qui aura lieu le samedi 07.02.2026 à BEEZ.
- b) Les différentes propositions de modification au ROI sont acceptées.
- c) Toutefois, l'OA décide de voter contre le budget présenté.

9. DIVERS.

- a) Le secrétaire demande s'il ne serait pas opportun d'effectuer, dans le cadre de la coupe, des matchs entre les équipes évoluant en promotion et, à l'issue de ces matchs, le champion serait opposé au vainqueur de la coupe provinciale dans le cadre d'une super coupe. Même si plusieurs membres voient cette idée comme bonne, les responsables des rencontres se demandent comment il serait possible d'organiser ces matchs durant le week-end des finales de coupe.

Fin de la réunion : 22h45

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
LUNDI 16.02.2026

Présents : G. BOUVY, A.-M. HABETS, S. LAURENT, B. DUMONT, R. GRUSELIN, L. HAAGER,
D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : F. WINAND, M. FORGET, J.-L. MASSART, X. SMAL

10. ADMINISTRATION.

- d) Le rapport de l'OA du 05.01.2026 est approuvé.
- e) L'OA est d'accord de maintenir les inter-provinces organisés par la FVWB, même si elles ne font plus l'objet de détection de la part du directeur technique de la FVWB.
- f) Un club évoluant actuellement en province de Namur, mais disputant ses matchs dans des installations de la province de Luxembourg, souhaiterait rejoindre le championnat de la province de Luxembourg à partir de la saison prochaine. Deux équipes dames officient actuellement dans le championnat namurois et 3 équipes en catégorie d'âge U11 et U9. Pour autant que l'intégration de ces équipes dans nos championnats ne perturbe pas l'organisation des calendriers, les administrateurs présents ont tous marqué leur accord, sauf un.

11. COMMISSION DES RENCONTRES.

- a) Les finalistes de la coupe messieurs sont connus : il s'agit d'Arlon et de Bertrix. Du côté féminin, il reste encore une inconnue. Il semblerait que l'on s'oriente vers une finale dans les nouvelles installations de la Spetz à Arlon plutôt qu'à Tontelange.
- b) Le championnat des jeunes ne donne pas entière satisfaction. Il y a beaucoup trop de forfaits. Il est arrivé que des responsables de clubs ont réservé la salle pour toute la matinée alors qu'un seul match y a été disputé.
- c) Concernant les play-offs, des changements ont été opérés entre clubs. Tous les matchs ont été planifiés.
- d) Un administrateur se demande s'il ne serait pas opportun de revoir le fonctionnement de la P4 mixte étant donné que la 1^{ère} équipe entièrement féminine pourrait devoir monter alors qu'elle ne se trouve pas dans les 1ères classées. Plutôt que d'émettre des avis entendus le long des terrains, il serait préférable de faire des propositions concrètes.

12. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) En ce moment, il n'y a pas d'entraînements des sélections, l'emploi du temps du directeur technique ne le permettant pas.
- b) 56 jeunes participent actuellement au stage de l'ADEPS à l'Hydrion.
- c) L'OA a souhaité voir notre directeur technique participer à un OA pour discuter avec lui du futur de nos jeunes. Malheureusement, le lundi, il est tenu par un entraînement.
- d) La responsable technique fait part que, si les futurs inter-provinces se déroulent toujours dans deux séries, il va manquer de maillots. Comme l'avenir n'est pas clair pour ce qui concerne l'organisation des inter-provinces, il est difficile de pouvoir répondre à cette demande.

13. TRESORERIE.

- a) Au 14.02.2026, le total des recettes s'élèvent à € 21.202,66 alors que les dépenses se montent à € 21.131, 81. Le solde est donc toujours positif de € 70,85.
- b) Le championnat des jeunes, à ce jour, a coûté à la trésorerie provinciale € 1.620,95 en frais de déplacement et à € 1.500,00 en indemnités, soit un total de € 3.120,95.
- c) Le club en retard de paiement a finalement réglé ses dettes.
- d) En loisir, le club de Pétange a également réglé sa facture d'inscription.

14. COMMISSION D'ARBITRAGE.

- a) Il n'y a plus de cours envisagé pour cette saison.
- b) Les jeunes arbitres qui sont désignés au championnat des jeunes, voire en P3 dames, s'en sortent bien.

15. COMMISSION LOISIR.

- a) Toutes les équipes sont en ordre vis-à-vis de la trésorerie provinciale.
- b) Le championnat se déroule sans encombre.
- c) Des modifications doivent être apportées au règlement loisir pour ce qui concerne le changement de club en cours de saison, mais le responsable envisage faire d'autres modifications qu'il présentera à l'OA lors d'une prochaine réunion.

16. COMMISSION MINI-VOLLEY.

- a) 9 clubs étaient présents à Attert et 8 à Bertrix.
- b) La formule mise en place plaît à tous les participants.
- c) Les 2 derniers tournois se dérouleront à Bouillon en mars et à Habay en avril. Seuls, ces 2 tournois comptent pour l'établissement d'un classement.
- d) 2 propositions de jeu sont envisagées, soit interdiction de tenir le ballon ou son autorisation. Comme les finales francophones se dérouleront sans tenir le ballon, cette solution est souhaitable. Toutefois, un ballon tenu lors d'une phase de jeu n'arrêtera pas cette phase, mais lorsque le ballon ira au sol, le ballon ira à l'équipe adverse.

17. FVWB.

- a) Suite au refus du budget de la FVWB par 3 provinces, dont la nôtre, lors de l'AG du 07.02.2026, des administrateurs ont souhaité connaître les raisons qui nous ont poussé à refuser le budget. Bien que nous ne soyons pas obligés de justifier notre position, une réponse orale a déjà été donnée, et d'autres explications seront données.
- b) Ce refus est uniquement financier, et ne met nullement en cause la présentation de l'organisation sportive qui a été faite, celle-ci étant exceptionnelle. Nous regrettons cependant que seuls les pôles est et ouest ont été développés, et qu'un pôle nord est en cours d'implantation. Rien n'est envisagé pour l'instant pour le centre et le sud.
- c) La prochaine AG est fixée au 28.03.2026, au cours de laquelle des modifications aux statuts seront soumis aux votes.

18. DIVERS.

- a) Des changements à la tête du club d'Attert ont été annoncés et des renseignements ont été demandés pour que ces changements se fassent du mieux possible, et dans le respect des règlements.
- b) Il est rappelé que des changements dans les divers règlements ont été proposés en cours de saison. Il est nécessaire de les mettre en œuvre pour pouvoir les présenter à la prochaine AG qui aura lieu le mardi 02.06.2026.
- c) Le CA revient sur l'idée du secrétaire d'organiser une super coupe qui opposerait l'équipe gagnante des équipes de promotion au vainqueur de la coupe provinciale. Cette idée doit être affinée de manière à pouvoir la présenter à l'AG et demander l'avis aux clubs concernés.

Fin de la réunion : 22h20

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
LUNDI 09.03.2026

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, B. DUMONT, R. GRUSELIN, B. VALENTIN,
G. BURTON

Excusés : G. BOUVY, F. WINAND, M. FORGET, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN,
X. SMAL

1. ADMINISTRATION.

- a) Le rapport de l'OA du 05.01.2026 est approuvé dans son ensemble. Cependant, au paragraphe 7, point a) relatif au mini-volley, il aurait été souhaitable d'y ajouter le club de Libramont qui avait déjà reçu une journée également.
- b) Le responsable des règlements présente, comme prévu, des propositions de modifications aux différents règlements. Pour ce qui concerne l'envoi des soumissions à l'organisation des finales de coupes, le texte est validé. Par contre, pour le championnat loisir, la proposition a été jugée trop légère par le responsable loisir qui s'est engagé à la compléter pour un prochain OA. Pour le championnat des jeunes, une réunion entre les responsables des rencontres et le directeur technique a eu lieu et, suite à celle-ci, des changements seront présentés lors d'un prochain OA.
- c) Bien que le cahier des charges pour l'organisation des finales de la coupe provinciale est publié sur le site de la province, le secrétaire le publiera également dans le prochain volley-lux.

2. F. V. W. B.

- a) Les administrateurs préparent l'AG de la FVWB qui aura lieu le samedi 28.03.2026.
- b) Il est constaté que le budget qui doit être représenté suite au refus de 3 provinces, dont la nôtre, lors de la dernière AG, n'a subi que très peu de changements. Toutefois, les membres de notre OA siégeant au sein du CA de la FVWB ont eu des garanties quant à l'aide aux provinces pour le développement des jeunes, il a été décidé cette fois de l'accepter tel qu'il est présenté.
- c) Les discussions ont porté sur les changements profonds au niveau des statuts, notamment la participation aux AG et des voix attribués. Si les diverses propositions sont acceptées, le fonctionnement de la fédération va subir d'importantes adaptations.
- d) La représentation de notre province à cette AG sera composée d'Anne-Marie HABETS, Bernard VALENTIN, Roger GRUSELIN, Léopold HAAGER, Guy BURTON et Bob DUMONT remettra une procuration à Anne-Marie.

3. COMMISSION DES RENCONTRES.

- a) Maintenant que la majorité des tournois ont eu lieu, une tendance quant à l'issue des championnats se dessinent, mais des changements peuvent encore intervenir lors de la dernière journée.
- b) Le tournoi des seconds de 1^{ère} provinciale aura lieu le week-end du 25-26 avril dans le Hainaut.
- c) Les finales francophones des jeunes auront lieu à Spa.

- d) Le responsable des règlements présente une proposition de modification au fonctionnement des P4 mixtes en suggérant de faire 2 séries, une mixte et une composée uniquement de filles. Comme il n'y a que 2 équipes composées que de filles, il apparaît difficile d'organiser un tel championnat. Cependant, il sera demandé aux clubs de fixer dès l'inscription si l'équipe évoluera en tant que mixte ou non. Et même si une équipe inscrite en mixte n'évolue qu'avec des filles, elle ne pourra pas monter, quel que soit son classement.
- e) Des changements auront lieu dans l'organisation des prochains championnats des jeunes, ceci en fonction des résultats des discussions qui ont eu lieu avec le directeur technique.
- f) Le secrétaire demande des explications concernant des faits qui se sont déroulés lors du match Libramont – Stabulois. D'après les informations reçues, il semblerait que des chants inappropriés aient été passés ainsi que des gestes qui n'avaient rien à faire dans un centre sportif, ni même ailleurs, ont été faits. Selon les dires d'un membre du CA présent, personne ne semblait connaître l'origine de ces chants, quant aux gestes déplacés, ils ont été faits par des personnes alcoolisées étrangères au club.

4. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Le stage de Pâques qui aura lieu à l'Hydrion, est presque complet. Il ne reste que 2 places en internat et 3 places en externat.
- b) Il y aura un week-end de détection les 30 et 31.05.2026 pour les jeunes nés entre 2009 et 2014. Il sera organisé par la FVWB à Louvain La Neuve.
- c) La commission technique compte organiser 2 journées de détection ainsi qu'un entraînement par mois pour les U13 et U15.
- d) Il y aura bien une journée alpha-volley en octobre prochain au début du stage de la Toussaint.

5. TRESORERIE.

- a) En l'absence du trésorier, la situation fin février ne sera pas faite.
- b) Néanmoins, le secrétaire a effectué le paiement des arbitres qui ont officié au championnat des jeunes du 14 février dernier.
- c) Le trésorier de la FVWB nous a réclamé un paiement alors qu'un montant similaire avait été payé en octobre 2025.
- d) Il y a eu un problème avec 1 arbitre qui comptait trop de frais de déplacement. La commission d'arbitrage espérait pouvoir récupérer le trop perçu lors d'un futur arbitrage, mais cet arbitre n'a plus officié depuis. Il a donc été décidé de débiter le club d'affiliation lors de la prochaine facturation et de créditer le club lésé.

6. COMMISSION LOISIR.

- a) Comme stipulé dans un paragraphe précédent, le responsable loisir est occupé à revoir le règlement pour la saison 2026-2027 pour être validé lors d'un prochain OA.
- b) Le championnat se déroule sans problème. Les équipes s'arrangent entre-elles pour trouver des dates de report de certains matchs.

7. COMMISSION MINI-VOLLEY.

- a) Pour le tournoi du 15.03.2026 à Bouillon, il y a pour l'instant 6 équipes U13, 6 équipes U11 et 2 équipes U9.
- b) Le dernier tournoi aura lieu à Habay en avril prochain.

8. DIVERS.

Aucun divers n'a été signalé.

Fin de la réunion : 22h30

2 CAHIER DES CHARGES DE L'ORGANISATION DES FINALES DES COUPES PROVINCIALES.

2.1 ATTRIBUTION

L'OA de la RACVBL attribue l'organisation des finales au club déclaré « organisateur »

2.2 CONDITIONS D'ORGANISATIONS

- La mise à disposition des infrastructures est à charge de l'organisateur désigné.
- Les terrains doivent être homologués pour le niveau P1 (Voir à ce sujet les normes d'homologation).
- Les vestiaires dames et hommes ainsi que ceux pour les arbitres doivent être pourvus de douches et pouvoir être fermé à clé.

2.3 MATÉRIEL MIS À DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR

Les différents matériels mentionnés ci-après doivent être mis à disposition une heure avant la première rencontre.

- deux poteaux avec protection
- un filet conforme (un filet de réserve est recommandé)
- une paire d'antennes (une seconde paire est recommandée)
- une toise étalonnée en cm
- un manomètre en état de fonctionnement et une pompe à air
- deux bancs pour les réservistes, deux chaises pour les coaches et deux chaises «Punition»
- un podium arbitre muni de protection et conforme aux normes d'homologation
- deux tables de marque et 4 chaises.
- un marquoir manuel lisible à distance et visible dans toute la salle.

Si usage d'un marquoir électronique, il faut disposer d'un marquoir manuel en cas de panne.

- Prévoir un point d'eau pour le remplissage des contenants, ou 3 bouteilles d'eau scellées de 1,5l par équipes.
- fournir les feuilles de matches et de rotation.
- disposer de déclarations d'accident (ETHIAS).
- pouvoir mettre à disposition soit de la glace, soit des cold packs
- mettre une trousse de secours conforme à disposition.
- prévoir un local en cas de contrôle doping.
- fournir une sono et micro audible dans toute la salle.

2.4 PRESTATIONS À FOURNIR PAR L'ORGANISATEUR

- assurer la coordination et le fonctionnement dans l'infrastructure
- fournir un délégué de salle apte à intervenir tant pour le maintien de l'ordre que pour des interventions techniques. Ce délégué sera présent à la table de marque durant toute la rencontre.
- fournir 2 marqueurs par match.
- assurer l'accueil des équipes et des arbitres ainsi que des membres de OA de la RACVBL et leurs invités (une liste nominative sera fournie)
- prévoir une zone VIP et réserver des sièges pour les membres de l'OA de la RACVBL et les éventuels invités VIP
- les frais d'arbitrage sont pris en charge par la RACVBL.
- La RACVBL fournira les coupes
- les organisateurs locaux peuvent inviter des autorités locales pour la remise des prix mais ils doivent communiquer les noms à l'OA de la RACVBL.
- les organisateurs sont autorisés à solliciter des appuis financiers auprès d'annonceurs ou pouvoir locaux sauf ceux déjà impliqués par la RACVBL et la FVWB
- A ce sujet, si disponible, des panneaux et/ou banderoles de la fédération (ETHIAS – LOTTO – ADEPS...) seront placés de manière très visible soit en boarding du terrain soit en affichage mural. Ces panneaux seront fournis à l'organisateur désigné.

2.5 DIVERS

- L'organisateur désigné peut percevoir un droit d'entrée à concurrence de 5 euros.

LOTTO CUP FINALS

SAM. 11 AVRIL 2026

TICKETS OFFERTS AUX CLUBS ET RÉDUCTION



Volley Vlaanderen, en collaboration avec la Fédération de Volleyball Wallonie-Bruxelles, ont le plaisir de vous inviter aux Lotto Cup Finals du samedi 11 avril 2026.

Nous vous offrons :

- 2 tickets gratuits pour des bénévoles du club
- 2 tickets gratuits pour des enfants (U13) du club

Nous vous offrons également la possibilité de commander des tickets supplémentaires avec votre club (à tarif avantageux) et de faire ainsi, tous ensemble, une véritable fête du volley-ball. Le club qui achètera le plus de tickets aura la chance de s'entraîner dans l'AFAS Dome !

Tous les responsables de clubs ont reçu un mail avec les informations pratiques et les commandes doivent être obligatoirement effectuées via les clubs.

Nous espérons d'ores et déjà que votre club sera représenté en nombre !

À bientôt,

Volley Vlaanderen et la FVWB



Nous sommes heureux de vous informer que les inscriptions à la détection FVWB 2026 sont désormais ouvertes !

Cette détection est accessible aux jeunes (filles et garçons) né(e)s en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Elle dure 4 heures, durant lesquelles différents tests physiques et volley-ball seront effectués.

Les jeunes athlètes seront répartis en deux groupes à leur arrivée.

Il est donc indispensable de se présenter en tenue adéquate : short, t-shirt, chaussures de salle, genouillères, gourde d'eau, collation et essuie si nécessaire.

La détection aura lieu au Centre Sportif de Blocry à Ottignies-Louvain-la-Neuve le week-end des 30 et 31 mai 2026.

Les formulaires d'inscription, sur base des catégories d'âge, sont disponibles via les liens ci-dessous :


Samedi 30/05/2026

- 08h30 à 12h30 – Joueuses et joueurs né(e)s en 2009* – cliquez [ici](#)
- 08h30 à 12h30 – Joueuses et joueurs né(e)s en 2010* – cliquez [ici](#)
- 08h30 à 12h30 – Joueuses et joueurs né(e)s en 2011 – cliquez [ici](#)
- 13h30 à 17h30 – Joueuses et joueurs né(e)s en 2012 – cliquez [ici](#)

Dimanche 31/05/2026

- 08h30 à 12h30 – Joueuses et joueurs né(e)s en 2013 – cliquez [ici](#)
- 13h30 à 17h30 – Joueuses et joueurs né(e)s en 2014 – cliquez [ici](#)

** Concernant les joueuses et joueurs né(e)s en **2009 et 2010**, nous précisons qu'il s'agira exclusivement d'**évaluations physiques**. Un mail à ce sujet sera adressé aux inscrits pour détailler l'organisation de leur journée de détection.*

Une occasion unique de montrer ton potentiel et de vivre une expérience physique/volley encadrée par les entraîneurs de la fédération 

Appel à projets 2026-2027
"Bouge ton sport - en inclusion"



FORMULAIRE



La Province de Luxembourg via son Service Culture et Sport en partenariat avec la Ligue Handisport Francophone a pour missions de :

- Développer et intégrer le handisport et l'inclusion sportive sur son territoire ;
- Promouvoir et inciter la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
- Travailler en collaboration avec l'ensemble du monde sportif provincial.

Objectifs de l'appel à projets

Encourager et promouvoir l'inclusion sportive et la pratique du handisport sur son territoire via des projets sportifs durables.

Créer des synergies entre les communes et leur centre sportif, les clubs et associations afin de répondre aux attentes des sportifs amateurs en situation de handicap.

Ce 4^{ème} appel à projets « Bouge ton sport - en inclusion » propose trois formes d'actions possibles :

- **Création & intégration d'une section handisport dans un club ou centre sportif**
ET/OU
- **Développement d'un projet multisport - Déficiences Intellectuelles (DI)**
ET/OU
- **Le handisport dans les centres de réadaptation**

Avant de remplir ce formulaire de candidature, veuillez prendre attentivement connaissance du règlement qui lui est attaché.

Le formulaire de candidature complété doit être envoyé au :

Service Culture et Sport,

Rue du Carmel 1, 6900 MARLOIE

OU

via b.meunier@province.luxembourg.be

Dans tous les cas, la date ultime de réception des projets est fixée **au 20 juin 2026**.

Toute question relative à cet appel à projets ou à la manière de remplir le dossier de candidature peut être adressée via les coordonnées ci-dessus.

1. Porteur du projet

Porteur de projet :

Forme juridique :

2. Coordonnées du porteur de projet :

Adresse exacte :

E-mail et site internet :

Personne de contact et n° de téléphone ou GSM :

N° de compte IBAN + nom du titulaire pour liquidation de la subvention :

Moyens financiers et/ou techniques

- 4.1. Nature de l'aide souhaitée : précisez si, dans le cadre de cet appel à projets, vous souhaitez bénéficier d'une intervention financière **et/ou** d'une aide-service en prêt de matériel **et/ou** impression.

- 4.2. Budget du projet (obligatoire) : établissez un tableau simple et lisible des principaux postes
« recettes - dépenses » de votre projet (à annexer).

- 4.3. Sources de financement : précisez si votre projet bénéficie déjà d'un soutien autre que celui demandé par le canal de cet appel à projets ; le cas échéant, précisez de quelle institution émane ce soutien et quelles en sont la nature (subvention, mise à disposition de personnel, de matériel, etc.).

- 4.4. Affectation de l'aide provinciale : à quelle(s) dépense(s) affecterez-vous prioritairement l'argent de la Province ?

Date et signature :

REMARQUES : la Province de Luxembourg/La Ligue Handisport Francophone pourra, à tout moment durant la mise en place de ce projet, demander des renseignements complémentaires au porteur du projet.

Appel à projets 2026-2027
"Bouge ton sport - en inclusion"



REGLEMENT



La Province de Luxembourg via son Service Culture et Sport en partenariat avec la Ligue Handisport Francophone a pour missions de :

- Développer et intégrer le handisport et l'inclusion sportive sur son territoire ;
- Promouvoir et inciter la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
- Travailler en collaboration avec l'ensemble du monde sportif provincial.

Objectifs de l'appel à projets

Encourager et promouvoir l'inclusion sportive et la pratique du handisport sur son territoire via des projets sportifs durables.

Créer des synergies entre les communes et leur centre sportif, les clubs et associations afin de répondre aux attentes des sportifs amateurs en situation de handicap.

Ce 4^{ème} appel à projets « Bouge ton sport - en inclusion » propose trois formes d'actions :

1. Création & intégration d'une section handisport dans un club ou centre sportif

A. Contexte

- La Province de Luxembourg et la Ligue Handisport Francophone (LHF) souhaitent par le biais de ce projet développer et promouvoir l'inclusion des personnes déficientes dans les clubs valides, dans les disciplines suivantes :
 - Athlétisme
 - Cyclisme
 - Escalade
 - Golf
 - Hockey
 - Natation
 - Tennis de table
 - Tennis en chaise roulante
 - Tir à l'arc
 - Tir à air
 - Triathlon
 - Goalball

- Boccia
 - Volley
 - Handifoot, ...
- La Province de Luxembourg et la LHF sont à la recherche de clubs et des fédérations sportives provinciales souhaitant s'ouvrir à l'inclusion en créant une section « handisport » dans le club.

B. Timing

- Date de lancement de l'appel à projet : *mars 2026*
- Date de clôture des candidatures : *mi-juin 2026*
- Décision et communication des résultats : *mi-juillet 2026*

C. Conditions de participation

Cet appel à projets s'adresse aux clubs de sport ayant la volonté de créer une section handisport qui sera intégrée à la dynamique de développement du club.

Le porteur de projet devra être installé en province de Luxembourg où se situera son siège d'exploitation.

D. Critères d'appréciation :

- L'implication du candidat dans le projet ; intégration globale du projet au sein du club.
- L'inscription durable et continue de ce projet (humainement, sportivement et socialement). Le projet s'organise dans son ensemble et dans le temps.
- L'affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
- Le nombre de personnes impliquées dans l'équipe coordinatrice ;
- La mise à disposition (location) d'une infrastructure accessible ;
- Les partenariats nouveaux favorisés par le projet, permettant la pérennité du projet sans le financement provincial.

E. Objectifs

- Créer une section handisport intégrée au club déjà existant et l'affilier à la LHF ;
- Se former au handisport via la LHF ;
- Identifier et recruter des sportifs déficients ;
- Organiser hebdomadairement des séances d'entraînement adaptées aux personnes déficientes au sein de l'association sportive ;
- Participer aux activités organisées par la LHF (rassemblement, ...) ;

E. Financement

Une enveloppe globale de 4.000 euros est dédiée à cet appel à projet pour de l'encadrement, du matériel. Ce projet financé sera effectif de septembre 2026 à juin 2027. Dès *septembre 2027*, le club handisport continuera ses activités sans financement provincial.

La Province de Luxembourg offrira également la gratuité du prêt du matériel handisport dont il dispose au porteur du projet sélectionné.

F. Accompagnement de la Ligue Handisport Francophone

Le porteur du projet sélectionné sera accompagné de la manière suivante par la Ligue Handisport Francophone dans le cadre de cette mission :

- Echange et partage d'informations, de listings de contacts, ... ;
- Aide dans le recrutement d'handisportifs ;
- Soutien administratif en vue de la création du club et de son affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
- Accès aux formations proposées par la Ligue Handisport Francophone (Tronc commun en Activités Physiques et Sportives Adaptées – APSA ; Spécifique à la discipline concernée,...) ;
- Soutien communicationnel et organisationnel ;
- Collaboration et suivi régulier du travail réalisé.

2. Développement d'un projet multisport - Déficiences Intellectuelles (DI)

A. Contexte

La Province de Luxembourg et la Ligue Handisport Francophone (LHF) souhaitent développer l'offre sportive pour les personnes déficientes intellectuelles en multipliant les activités encadrées et en favorisant la pratique institutionnelle.

Les institutions et leurs éducateurs expriment une forte demande pour ce type d'activités. Afin d'y répondre, la Province et la LHF recherchent des clubs et centres sportifs partenaires pour établir un calendrier multisports durant la saison 2026-2027. Celui-ci sera destiné aux résidents d'institutions spécialisées ainsi qu'aux clubs disposant d'une section handisport ou accueillant des sportifs déficients intellectuels.

Les disciplines ciblées sont : boccia, pétanque, tennis de table, futsal, football, basketball, badminton, natation, athlétisme, hockey, ...

B. Timing

- Date de lancement de l'appel à projet : *mars 2026*
- Date de clôture des candidatures : *mi-juin 2026*
- Décision et communication des résultats : *mi-juillet 2026*

C. Conditions de participation

Cet appel à projets s'adresse aux clubs sportifs/handisportifs, aux centres sportifs et aux institutions spécialisées en déficience intellectuelle du territoire luxembourgeois qui souhaiteraient organiser plusieurs journées de rencontres (3 à 6 journées par discipline) dans le but de proposer un panel de championnats aux personnes déficientes intellectuelles dans la province de Luxembourg.

Les porteurs de projet devront être installés en province de Luxembourg où ils auront un siège d'exploitation.

Critères d'appréciation :

- L'implication des clubs, des centres sportifs organisateurs et des institutions spécialisées en déficience intellectuelle : intégration globale du projet handisport au sein du club/centre sportif – plan de communication – collaborations extérieures - ...
- L'inscription durable et continue de ce projet (humainement, sportivement et socialement). Le projet s'organise dans son ensemble et dans le temps.
- L'affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
- La mise à disposition gratuite des infrastructures (accessibles) ;
- La présence durant les activités d'un ou de plusieurs entraîneur(s)/responsable(s) du club/ du centre sportif ;
- La qualité de l'encadrement : formations ADEPS / LHF / ...
- Les contacts déjà créés avec des institutions pour personnes déficientes intellectuelles luxembourgeoises ;
- Les nouveaux partenariats favorisés par le projet, permettant la pérennité du projet sans le financement provincial ;

D. Objectifs

L'appel à projet lancé par la Province de Luxembourg et la LHF doit permettre d'élaborer un planning de plusieurs rencontres dans le but de créer un championnat amical de 3 à 6 journées par discipline pour le public déficient intellectuel (issus d'institutions ou de clubs handisports). Les clubs et/ou centres sportifs organisateurs prendront en charge 3 à 6 journées dans une discipline.

Les animations seront organisées en semaine, en journée selon l'horaire suivant :

- Préparation des infrastructures
- 9h45 : accueil des participants
- 10h : début des matchs
- +/- 12h à 12h30/45 : pause de midi
- 12h45 : reprise des matchs
- 14h30/15h : fin des matchs
- Rangement des infrastructures
- Transmission du classement à la LHF dans les 3 à 4 jours

Une fois les activités confirmées, la LHF dressera un calendrier des activités proposées pour toute la saison 2026-2027. La communication sera réalisée de manière large par la Province et la LHF.

E. Financement

La Province de Luxembourg financera à hauteur de 200 euros/journée (voir horaire type ci-dessus) tous les clubs/centres sportifs qui s'impliquent dans le projet. Le budget maximum disponible est de 4.000 euros.

F. Accompagnement de la Ligue Handisport Francophone

Les porteurs des projets sélectionnés seront accompagnés de la manière suivante par la Ligue Handisport Francophone dans le cadre de cette mission :

- Accès aux formations proposées par la Ligue Handisport Francophone (Tronc commun en Activités Physiques et Sportives Adaptées - APSA) ;
- Collaboration et suivi régulier du travail réalisé ;
- Promotion des journées auprès du public cible ;
- Recensement des inscriptions des participants ;
- Création des programmations de chaque journée ;
- Partage des résultats après chaque journée ;
- Aide et conseils pour le déroulement d'une journée.

3. Le handisport dans les centres de réadaptation

A. Contexte

Le sport est un outil de réadaptation et d'intégration qui permet aux patients en situation de handicap de retrouver un goût et un sens à la vie. La pratique du handisport permet une amélioration de la qualité de vie et une diminution des interventions paramédicales. Actuellement, les patients n'ont pas la possibilité de pratiquer une activité physique.

Pratiquer des sensibilisations et/ou initiations directement au sein du centre de réadaptation permet au patient d'obtenir des contacts locaux vers lesquels se retourner dès sa sortie afin de continuer sa pratique sportive.

B. Timing

- Date de lancement de l'appel à projet : *mars 2026*
- Date de clôture des candidatures : *mi-juin 2026*
- Décision et communication des résultats : *mi-juillet 2026*

C. Conditions de participation

Cet appel à projet s'adresse aux clubs qui souhaiteraient proposer des sensibilisations et/ou initiations au sein du Centre de réadaptation de Libramont.

Le porteur de projet devra être installé en province de Luxembourg où se situera son siège d'exploitation.

Critères d'appréciation :

- L'implication du candidat dans le projet ; intégration globale du projet au sein du club – se déplacer au Centre de Réadaptation de Libramont (ou lieu adjacent) - accueillir les sportifs qui désirent intégrer le club après leur réadaptation ;
- L'affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
- La formation au handisport du moniteur ;
- La mise à disposition de matériel lors de la sensibilisation/animation ;
- Le contact avec la Ligue Handisport afin d'aider les sportifs à poursuivre la pratique.

D. Objectifs

L'appel à projet lancé par la Province de Luxembourg et la LHF doit permettre de sensibiliser et d'initier les patients séjournant en centre de réadaptation et à ceux ambulatoires à une multitude d'activités sportives afin d'améliorer la qualité de vie, de diminuer les interventions paramédicales, de sociabiliser et de leur donner goût et un sens à la vie.

Les clubs proposeront un ou plusieurs modules de sensibilisation/initiation à une discipline handisportive. Le programme sera établi en collaboration avec la LHF et la structure hospitalière.

Durant ces journées, le club motivera les patients à pratiquer du sport et collaborera avec la LHF afin de les pousser à continuer la pratique handisportive après leur hospitalisation.

E. Financement

La Province de Luxembourg financera tous les clubs sportifs qui s'impliqueront dans le projet à hauteur de :

- 18,41€/ heure pour la sensibilisation (faire découvrir la discipline handisportive) ;
- 28,22€/ heure pour l'initiation (développer progressivement des activités motrices spécifiques) ;
- Intervention dans les frais kilométriques à hauteur de 0.36€/km.

Le budget maximum disponible est de 2.000 euros.

F. Accompagnement de la Ligue Handisport Francophone

Les porteurs de projets sélectionnés seront accompagnés de la manière suivante par le Ligue Handisport Francophone dans le cadre de cette mission :

- Accès aux formations proposées par la Ligue Handisport Francophone ;
- Mise en avant du club au sein de la structure hospitalière afin de recruter de nouveaux handisportifs ;
- Collaboration et suivi régulier ;
- Prêt de matériel handisport ;
- Le suivi de l'orientation des patients intéressés.

Organisateurs :

La Province de Luxembourg par l'entremise de son Service Culture et Sport et la Ligue Handisport Francophone.

Critères de recevabilité :

- Le formulaire de candidature doit être complété entièrement et renvoyé dans les délais ;
- Le projet repose sur trois thématiques (au choix) :
 - ***Création & intégration d'une section handisport dans un club ou centre sportif***
 - ET/OU
 - ***Développement d'un projet multisport - Déficiences Intellectuelles (DI)***
ET/OU
 - ***Le handisport dans les centres de réadaptation***
- Le projet est initié par une commune et leur centre sportif, un club sportif ou une association sportive.
- Le projet doit impérativement être développé sur le territoire de la province de Luxembourg.

Jury :

Le jury est composé de membres du Secteur Sport de la Province de Luxembourg et la Ligue Handisport Francophone.

Nature et modalités de l'aide accordée :

Une enveloppe globale de 10.000 € est dédiée à cet appel à projets, pouvant couvrir les coûts de personnel, de matériel, de formation, de conseils et/ou des investissements.

Les candidats sélectionnés s'engagent à :

- produire les documents comptables relatifs aux dépenses engagées par le projet ;
- participer à un processus de suivi et d'évaluation des résultats des projets soutenus avec les organisateurs et leurs partenaires ;
- mentionner explicitement dans la communication relative à leur projet le concours apporté par la Province de Luxembourg et la Ligue Handisport Francophone.

Dépôt des projets :

Pour proposer un projet, il est requis de remplir un dossier de candidature, téléchargeable sur le site de la Province de Luxembourg : www.province.luxembourg.be.

Le dossier comprend les rubriques suivantes :

- la dénomination du projet ;
- l'identité et le statut précis du porteur de projet, ainsi que ses coordonnées ;
- la description de l'action du projet et de ses objectifs en lien avec les thématiques de l'appel ;
- la description de la méthode et des étapes de réalisation du projet, ainsi que son calendrier ;
- l'échelle territoriale de réalisation du projet ;
- la liste des partenaires du projet ;
- un budget en recettes et dépenses du projet ;
- le type d'aide souhaité : financier et/ou en prêt de matériel ; des conseils / aides sportives de la Ligue Francophone Handisport.

Modalités pratiques :

Date de lancement de l'appel à projet : *mars 2026*

Date de clôture des candidatures : *mi-juin 2026*

Décision et communication des résultats : *mi-juillet 2026*

Le dossier complété sera adressé par mail au secteur Sport, à l'attention de Bruno MEUNIER. Province de Luxembourg – Service Culture et Sport,
Rue du Carmel 1, 6900 MARLOIE Téléphone : 084/847.003 - E-mail :

b.meunier@province.luxembourg.be